

ASSISES JURIDIQUES

DE LA MODE, DU LUXE ET DU DESIGN

jeudi 14 mars 2024

The Peninsula Paris

4^E ÉDITION

Plongées dans les profondeurs
juridiques de la création

un événement



Le secteur de la mode, du luxe et du design est un secteur en pleine mutation de par les évolutions technologiques, économiques et éthiques actuelles.

Ces changements amènent les professionnels à s'interroger sur les conséquences juridiques qui leurs sont applicables.

Cette journée a pour objectif d'aborder les problématiques juridiques actuelles et de réfléchir, grâce au concours de divers professionnels du droit, aux évolutions juridiques applicables.

Elle sera l'occasion d'actualiser vos connaissances juridiques et d'approfondir les sujets d'actualité liés aux préoccupations du secteur.

Explorons ensemble les défis juridiques liés aux marques, aux brevets, aux droits d'auteur et aux designs dans ces secteurs. Discutons des litiges récents et des tendances en matière de protection de la propriété intellectuelle, de communication et de protection de l'environnement.

Pour en savoir plus : www.lexposia-events.com

 Cette journée d'étude est susceptible d'être prise en charge par un organisme collecteur



Événement
en direct
& à distance

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Actions de formation



FORMATION
HOMOLOGUÉE

CNB

DURÉE DE LA FORMATION : 7 HEURES

 merci à nos partenaires

CM Cercle
Montesquieu

SYNDICAT
DE PARIS
DE LA MODE
FEMININE

FEDERATION
FRANCAISE
DU PRET
A PORTER
FEMININ

HC
M

FÉDÉRATION
DE LA
HAUTE COUTURE
ET DE
LA MODE

 LexisNexis®

FEBEA
FÉDÉRATION DES
ENTREPRISES DE LA BEAUTÉ

LA
FÉDÉRATION
MAILLE, LINGERIE
& BALNEAIRE

FASK
FASHION SKILLS
POÉSIE & INDUSTRIE

 **EBRAND**

**Affiches
PARISIENNES**

union des
fabricants **unifab**

ALLIANCE  COMMERCE

LUXUS +

Partenariats institutionnels

Partenariat officiel

Partenariats média

09h00 Mot d'ouverture
Emmanuelle HOFFMAN, avocat, cabinet Hoffman

Actualiser ses connaissances juridiques

09h15 **Président de séance : Emmanuelle HOFFMAN**, avocat
Focus sur l'actualité législative et notamment la directive dessins et modèles
Retour sur les projets de directive et de règlement européens relatifs aux dessins et modèles et analyse de leur impact sur l'industrie.

Anne Emmanuelle KAHN, Responsable du Master 2 Droit de la propriété intellectuelle des créations artistiques et esthétiques, Université Lumière Lyon 2

09h45 **Focus sur l'actualité jurisprudentielle**
Retour sur les décisions administratives et judiciaires récentes et notamment celles liées à la protection des dessins et modèles. Plongez dans une analyse approfondie de ces actualités jurisprudentielles et comprenez leur impact sur l'ensemble du secteur.

Mélanie BESSAUD, conseiller référendaire, chambre commerciale, Cour de cassation

Yann BASIRE, directeur général, maître de conférences Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle, Université de Strasbourg

Jean-Claude MASSON, directeur Juridique, Hermès

10h15 Questions / Réponses

10h20 Pause café et networking

Invitée spéciale

10h40 **Sophie LACOSTE**, Co-Chairman, Créations Fusalp
Interviewée par Claire DOMERGUE, directrice de la publication, Luxus +

Comprendre comment l'intelligence artificielle est au service de la création et de la contrefaçon

11h00 *L'intelligence artificielle est aujourd'hui un outil utilisé par les marques notamment pour des questions de traçabilité mais également par les contrefacteurs. Comment l'IA est un vecteur de rentabilité ? Quel est le cadre d'une telle atteinte et quels sont les recours envisageables ?*

Président de séance : Delphine SARFATI, directrice générale, UNIFAB

Delphine de CHALVRON, general counsel IP, L'Oréal

Pierre BEREZCZ, président, Ebrand

Jean-Marc DELTORN, professeur, Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)

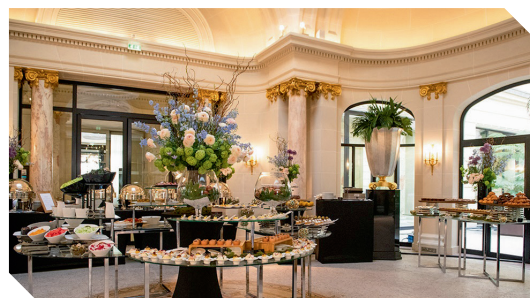
Stéphanie LE CAM, directrice, la Ligue des Auteurs Pros

Eric CAPRIOLI, avocat, Caprioli associés

12h20 Questions-réponses

12h30 Cocktail d'échanges : dégustation des délices dans la Rotonde du célèbre THE PENINSULA PARIS

Ce moment sera l'occasion idéale de continuer les conversations entamées, d'échanger des idées et des perspectives tout en appréciant des pièces raffinées et concoctées par le chef, David BIZET.



Invitée spéciale

14h00 **Isabelle GUICHOT**, CEO, Groupe SMCP

Comprendre comment l'environnement est placé au centre des préoccupations du secteur

14h20 **Président de séance : Frédéric GALINIER**, directeur délégué, Fédération de la Haute Couture et de la Mode

14h25 **Ecoconception et règlement ESPR**

Quels sont les défis et les opportunités qui émergent via l'écoconception ? Focus sur les implications du Règlement ESPR, sur la responsabilité élargie des producteurs dans la gestion des déchets.

Fabienne WEIBEL, Associate General Counsel, Head of Public Affairs, Chanel

14h45 **Retour d'expérience dans le secteur cosmétique**

Focus sur l'impact de l'écoconception dans le secteur de la cosmétique et éclairage pratique.

Xavier GUÉANT, directeur juridique, Fédération des Entreprises de la Beauté

15h00 **La traçabilité et ses enjeux de communication**

La traçabilité des produits comme prérequis pour toutes les démarches relatives à la mesure/calcul d'impacts qui peuvent concerner le futur affichage environnemental et le passeport digital européen.

Adeline DARGENT, déléguée générale, Syndicat de Paris de la mode féminine

Ailine MEYNARD, Transformation & CSR Group Director, Maison Kitsuné

15h35 Questions-réponses

15h40 Pause gourmande et séance de dédicaces exclusive

*Le récent ouvrage de notre Directrice scientifique **Emmanuelle Hoffman** titré « Nouveaux Mondes, Nouveaux Droits » sera présenté, offrant aux participants l'occasion de recevoir un exemplaire dédié.*

Naviguer à travers l'évolution réglementaire : éthique et excellence dans la communication des marques

16h00 *Examen en profondeur des derniers développements réglementaires, les enjeux éthiques et les meilleures pratiques qui guident les marques dans leur communication.*

Président de séance : Claire DOMERGUE, directrice de la publication, Luxus +

Yves WEHRLI, avocat

Laureline L'HONNEN FROSSARD, directrice des affaires publiques et juridiques, Union des marques

Florence GUITTET, directrice associée, IMPP

Pascale BARTHOMEUF-LASSIRE, Directrice des affaires économiques et juridiques, Alliance du Commerce

Grégory DARCY, directeur développement durable, Chantelle

17h15 Questions-réponses

17h25 Mot de clôture

Emmanuelle HOFFMAN, avocat, cabinet Hoffman

17h30 Clôture de la journée

Cette formation a été homologuée
par le Conseil national des barreaux

**LES ASSISES JURIDIQUES
DE LA MODE,
DU LUXE ET DU DESIGN**

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

PERSONNES CONCERNÉES

Les professionnels du droit dans les secteurs de la mode, du luxe et du design : Avocat, Dirigeant d'entreprise, Directeur des affaires juridiques et collaborateur des services juridiques de l'industrie de la mode, Juriste-conseil, Juriste de coopérative, Juriste de fédération, Juriste d'association, Ingénieur qualité et réglementation, Chercheur et maître de conférence.

Entreprises :

Les journées d'étude organisées par LEXPOSIA SAS sont éligibles à la prise en charge par les Opérateurs de compétences - OPCO.

Avocats :

Cette formation, homologuée par le Conseil National des Barreaux, valide 7 heures au titre de la formation continue obligatoire des avocats et peut être prise en charge par le FIF-PL.

PRÉ-REQUIS

Il est nécessaire d'être un professionnel du droit (avocat, juriste, expert, magistrat, ...) pour suivre cette formation. Il est également recommandé d'avoir des connaissances générales du droit de la propriété intellectuelle.

Avant toute inscription, merci de compléter le formulaire d'analyse des besoins et des connaissances et de nous le retourner à l'adresse etorresan@lexposia.com

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Actualiser ses connaissances juridiques concernant la jurisprudence et la législation
Comprendre comment l'intelligence artificielle est au service de la contrefaçon et de la traçabilité
Comprendre comment l'environnement est placé au centre des préoccupations du secteur
Appréhender les techniques de communication et la réglementation liée

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation se déroule en présentiel et en ligne, avec l'intervention de plusieurs experts apportant leurs connaissances et leur expérience lors des tables rondes et interventions.

Points forts : interactivité, possibilité de poser des questions aux intervenants, débats entre les participants.

Les intervenants peuvent utiliser un support PowerPoint qui vous sera remis après la formation, sous réserve de leur accord.
Après la formation, vous pourrez également visionner la vidéo de la session depuis votre compte personnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cette formation s'adresse à des professionnels expérimentés disposant des compétences nécessaires pour la suivre.

Au début de la formation, vous devrez remplir un questionnaire pour évaluer vos besoins et connaissances.

Pendant la formation, vous pourrez poser des questions aux intervenants ou aux autres participants.

À la fin de la formation, un questionnaire de fin de formation vous sera remis pour évaluer si vous avez atteint les objectifs fixés. De plus, vous devrez remplir un questionnaire d'évaluation à chaud pour évaluer la qualité de notre formation.

Il est impératif de compléter ces deux questionnaires pour obtenir votre attestation de fin de formation.

Retrouvez nos modalités d'inscription et de prise en charge ainsi que nos CGV, sur notre site internet WWW.LEXPOSIA-EVENTS.COM

Inscrivez-vous directement sur www.lexposia-events.com

Réglez soit :
■ Par chèque bancaire
■ Par carte bancaire
■ Par virement bancaire

Dans la limite des places disponibles

TARIFS :

Les tarifs comprennent l'accès à la journée d'étude, les pauses et la participation au cocktail déjeunatoire, ainsi que les supports sous format papier ou électronique.

La formation est susceptible d'être annulée ou reportée à tout moment en raison d'un nombre insuffisant de participants ou des raisons de force majeure.

Tarif professionnel digital : Avant le 31/01/2024 : 890,00 € HT
Après le 31/01/2024 : 990,00 € HT

Tarif professionnel présentiel : Avant le 31/01/2024 : 990,00 € HT
Après le 31/01/2024 : 1090,00 € HT

Remises spécifiques :

15 % pour commande par groupe > à 4 participants pour la même entité
20 % pour les membres adhérents de nos partenaires
15 % pour tous les participants aux éditions précédentes

Les entreprises adhérentes de nos partenaires institutionnels bénéficient d'une offre tarifaire avantageuse, contactez-les.

Pour bénéficier des tarifs réduits et de groupe, contacter Emmanuel Torresan : etorresan@lexposia.com – 06 70 27 82 00

La facture adressée vaut convention de formation simplifiée. Les délivrances des attestations de présence vous seront fournies, à l'issue de la formation. Rentre dans le cadre du Compte personnel de formation (CPF).

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-801 du 6 Août 2004, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de LEXposia. Les informations seront utilisées par les organisateurs de l'événement conformément à la loi informatique et libertés du 6/01/1978.

Un droit d'accès et de rectification peut être exercé librement auprès de LEXposia.

Lexposia est membre de
l'Union Française des Métiers de l'Évènement

unimev
UNION FRANÇAISE DES MÉTIERS DE L'ÉVÈNEMENT

www.lexposia-events.com